

Cent- 144-43-65<sup>3</sup>

COMMISSION chargée de l'examen : 1° du projet de loi, adoptée par la Chambre des Députés, portant règlement définitif du budget de l'exercice 1884; 2° du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant règlement définitif du budget de l'exercice 1885. (Nos 174 et 175, session 1893.)

Nommée le 30 mai 1893.

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : GILBERT GAILLARD.
- 2<sup>e</sup> — PRADAL.
- 3<sup>e</sup> — MARQUIS.
- 4<sup>e</sup> — BRUNET.
- 5<sup>e</sup> — LEGLER.
- 6<sup>e</sup> — ROLLAND.
- 7<sup>e</sup> — HAULON. *Président*
- 8<sup>e</sup> — ANTOINE GADAUD.
- 9<sup>e</sup> — FRANCOZ. *Secrétaire*

68

808



Séance du 1<sup>er</sup> juin 1893

La Commission relative au règlement définitif  
du Budget de 1884 & 1885 a nommé,

Président M<sup>r</sup> Lecler

Secrétaire M<sup>r</sup> Francoz

Rapporteur M<sup>r</sup> Marquis

La séance est levée à une heure un quart

Le Secrétaire Le Président

*Francoz* *Lecler*

Séance du 6 décembre 1894

La séance est ouverte à une heure. Sous la  
présidence de M<sup>r</sup> Lecler président. M<sup>r</sup> Francoz  
remplit les fonctions de secrétaire.

La parole est à M<sup>r</sup> Marquis rapporteur pour la lecture  
de son rapport relatif 1<sup>o</sup> au projet de loi portant  
règlement définitif du Budget de l'exercice 1884,  
2<sup>o</sup> au projet de loi portant règlement définitif  
du Budget de l'exercice 1885.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Le Président

Le Secrétaire

*Lecler*

*Francoz*

Séance du 19 février 1895

Président M<sup>r</sup> Lecler

Secrétaire M<sup>r</sup> Francoz

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M<sup>r</sup> Marquis a la parole pour la lecture de son rapport  
sur le règlement définitif du Budget de 1884.

Les conclusions du rapport sont adoptées et M<sup>r</sup> Marquis

et invité à déposer son rapport sur le bureau  
du Sénat -

La séance est levée à trois heures

Le Président

Le Secrétaire

L. Dejeune

F. Francoz

Séance du 14 mars 1895

Président M. Dejeune -

Secrétaire M. Francoz

La séance est ouverte à deux heures et demie.  
M. Marquis donne lecture de son rapport sur le régime  
définitif du Budget 1885. L'ensemble du rapport est approuvé,  
et la Commission s'ajourne pour l'examen d'une difficulté  
relative à une dépense imputée au chapitre 15 du ministère  
de la Marine, Service du Tonkin.

La séance est levée à trois heures

Le Président -

Le Secrétaire

L. Dejeune

F. Francoz

Séance du 13 juin 1895

Président M. Dejeune

Secrétaire M. Francoz

La séance est ouverte à deux heures et demie.  
M. Marquis, rapporteur, donne connaissance de son rapport  
sur le régime définitif du Budget de 1886. Aucune  
objection n'ayant été soulevée, les conclusions du rapport  
sont adoptées.

La séance est levée

Le Président

Le Secrétaire

L. Dejeune

F. Francoz

1895

# Service de la feuille

93

M. Bonlangue sur sa demande est entendu par la Commission.

Le cours des comptes doit finir avant le 1<sup>er</sup> mai la liquidation générale et conformément à la situation générale de l'exercice. Elle est maintenue en règle. A cet égard sera respecté.

Mais en 1881 on a été empêché par un grand publicisme dans le même délai son Rapport public. Le loi de 1889 n'en a pas parlé, mais citait bien l'intention du parlement.

Il faut à son prochain le rapport public bien fait en temps voulu.

Le décret de 1862 n'aurait pas ce décret et le rapport doivent être distribués au parlement, sans fin de délai. En fait par le Com fait ses efforts pour arriver le 1<sup>er</sup> mai, et l'administration ne le publie qu'après longs mois après. En 1887, 8-9, 10, a eu six mois de retard. Depuis, la réduction de personnel a eu un allongement de délai. En ce moment celui de 1892 n'est pas encore distribué. D'accord avec le Ministre de la Trésorerie, M. Bonlangue demande l'insertion dans le loi pour cette distribution. Il propose six mois... à partir du 1<sup>er</sup> mai, ce serait le 1<sup>er</sup> novembre. Ce au 1<sup>er</sup> octobre les Chambres ont voté pour l'insertion.

La Commission adopte cette proposition, avec disposition spéciale sera ajoutée à la loi réglant les comptes de l'exercice 1889.

M. Marguier sur le texte de son rapport

Sur l'ancien 1887.

Ce rapport est approuvé, avec l'adjonction  
notée sur la répartition à M. Bonlunyer.

Le Secrétaire

P. Francoz

Le Président

Lecler

Séance du 20 janvier 1896

Présidence de M. Haulon. - Secrétaire M. Francoz

La commission réunie décide de nommer M. Haulon  
président, en remplacement de M. Lecler démissionnaire.

Elle se réunira au premier jour pour entendre la  
lecture du rapport sur le règlement de l'exercice  
1888.

Le Secrétaire

P. Francoz

Le Président

Haulon

Séance du 23 mars 1896

Présidence de M. Haulon. Secrétaire: M. Francoz

M. Marquet rapporteur donne lecture de son rapport  
sur le règlement définitif du Budget de 1888.

Après quelques observations, le rapport est adopté

Le Secrétaire

P. Francoz

Le Président

Haulon

